Condamnés X

F2176

Fiches créées le 1 MAR 1920

Garret-Flandy

Nom : Garret-Flandy

Prénoms : Marius Eugène Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 256

Classe de mobilisation : 2 AC

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 novembre 1900, à Les Salles, canton d'Hoirétable, département de la Loire, résidant à Les Salles, canton d'Hoirétable, département de la Loire, profession de cultivateur Vigneron Planeur, fils de Jean-Marie et de Goutte Jeanne Marie domiciliés à Les Salles, canton d'Hoirétable, département de la Loire

Marié à

SIGNALEMENT.

Cheveux Châtains, Yeux gris, Front moyen, Nez moyen, Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 64 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 82 de la liste du canton d'Hoirétable

Classé dans la 1re partie de la liste en 1918

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 133e Régiment d'Infanterie

à compter du 1er mars 1921. Arrivé au corps le 17/3/21

Envoyé dans la disponibilité le 14 Mars 1922 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui a lieu le 15 Mars 1922 Certificat de bonne conduite accordé. Se retire à Les Salles

Rattaché à la classe de mobilisation 1914 le 16 mars 1936

en sa qualité de père de 2 enfants vivants (art. 58 de la loi du 31 Mars 1928) et classé Sans affectation

Rattaché à la plus Ancienne de la 2e réserve le 5-10-38 père de 4 enfants vivants (art. 58 de la loi de recrutement)

A.S. tableau III jusqu'au 25 janvier 1940 comme soutien au titre Ets Bourlionne Cie Hoirétable. Déc. 13/Rég. du 9694 du 11-10-39

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

~~Condamné le 28 Juillet 1926 par le Tribunal de la Seine à 16 francs d'amende pour vol~~

~~Condamné par défaut par le Conseil de Guerre Volontaire à 3 mois de prison (art 211 CP)~~

~~Amnistié par la loi du 1er 53 Rép du 12-7-37.~~

RECTIFIÉ

CAMPAGNES.

Sous les drapeaux du 12 Mai 1921 au 14 Septembre 1921.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve. 1re dans le 38e Régt d'Infie, du 27 Mai au 29 Juin 1937

2e dans l', du au

Supplémentaires dans l', du au

Armée territoriale. 1re dans l', du au

Supplémentaires dans l', du au

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au

Du au

CORPS D'AFFECTATION.

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou au répertoire.
Armée active.	133e Régiment d'Infanterie		
	Etat 40		
Disponibilité et réserve de l'armée active.	121e RÉGIMENT D'INFANTERIE		
	99e RÉGIMENT D'INFANTERIE		
	9e Régiment d'Infanterie		
	C. 911 d'Inf. 131		
	Sans affectation		
	A.S. 31		
Armée territoriale et sa réserve.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.
31-1-1926	Thiers à Granchal	Riom	R
4-12-1926	St Priest-la-Vêtre, au Bourg	Montbrison	R
22-5-36	Au Bouchet Cne de St Jean la Vêtre	Montbrison	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).